

trouvent, ainsi que pour la santé de l'économie canadienne dans son ensemble. C'est pourquoi j'ai été déçu quand, au début de ses observations, le ministre, comme l'atteste la page 2179 du hansard, a dit ce qui suit:

En général, on peut dire que ces pays subissent une ingénierie et une participation gouvernementales dans leurs marchés économiques et financiers...

Le ministre parlait alors de l'Europe occidentale et des pays scandinaves.

...plus grandes que le Canada, plus grandes, je le suppose, que les Canadiens le souhaiteraient pour leur propre compte actuellement, et, je l'espère, à l'avenir.

Il me semble que c'est là une indication assez nette de l'idée que se fait le ministre de l'envergure et des fonctions de l'Office national d'expansion économique, dont la tâche consistera, comme il l'a dit, à recueillir certaines données, à mener des enquêtes, analyser les perspectives et possibilités que présente l'économie du Canada et à les consigner dans des rapports; à étudier les méthodes et les mesures qui encourageront cette expansion; à examiner les nouveaux projets et les mesures envisagées, et à formuler des recommandations à l'intention du gouvernement. Toutefois, l'Office, comme d'ailleurs le gouvernement, est apparemment rigide et tenu d'éviter toute intervention massive dans l'économie, comme le dit d'ailleurs la déclaration du ministre.

Je signalerai au comité que nous avons, en réalité, au Canada, le choix entre la planification par les sociétés, comme elle existe actuellement, qui permet à celles-ci de faire des projets dans leur propre intérêt (et personne ne les en blâme), afin de réaliser des bénéfices aussi considérables que possible, et l'élaboration de plans dans l'intérêt public, confiée aux représentants élus du peuple.

J'ai relevé avec intérêt, dans le *Globe and Mail* du 25 octobre dernier, une lettre signée du professeur B. S. Keirstead, de l'université de Toronto. Il a, je crois, exposé la question d'une façon très succincte. Voici ce que dit le professeur Keirstead:

La planification des sociétés n'est pas destinée à servir l'intérêt public, mais elle vise plutôt à favoriser les bénéfices de celles-ci. L'économiste classique, aux grands jours de la concurrence, pouvait affirmer qu'un intérêt servirait l'autre. Mais, de nos jours, à l'époque des sociétés géantes pour lesquelles la concurrence ne joue pas, pouvons-nous réellement admettre que «ce qui est bon pour la *General Motors* l'est aussi pour la nation»? D'autre part, les grandes sociétés conçoivent des plans qui peuvent être en conflit et le sont fréquemment. Ne doit-il y avoir aucun arbitre, qui, armé de tableaux, ferait ressortir le rapport entre les recettes et le rendement, pour que l'accord s'établisse entre ces programmes contradictoires?

Je déclare que l'alternative c'est la planification par une des gigantesques sociétés

[M. Douglas.]

motivées par l'appât du gain ou la planification démocratique dans l'intérêt du public par ceux qui sont responsables aux représentants élus par le peuple au Parlement du Canada et aux assemblées législatives des provinces.

Nous croyons qu'il doit y avoir un organisme de planification. Je proposerais la nomination d'un ministre aux postes de président et de vice-président. Nous estimons qu'un pareil organisme de planification devrait retenir les services d'un personnel technique compétent, y compris des spécialistes en placement, des spécialistes des questions monétaires, des économistes, des ingénieurs et des statisticiens. Nous estimons qu'un conseil consultatif économique devrait s'y rattacher auquel seraient équitablement représentés les affaires, le travail, l'agriculture, les autres producteurs primaires et les consommateurs.

Je tiens à signaler qu'en Suède, pays qui a probablement montré la voie d'une planification économique démocratique, le rôle du conseil consultatif économique s'est révélé des plus importants et efficaces. Les députés qui ont lu le livre du Dr Gunnar Myrdal intitulé *Beyond the Welfare State*, savent qu'il signale que le travail accompli par le conseil consultatif économique a su si bien rattacher les salaires à la productivité et aux autres problèmes fondamentaux que la Suède n'a connu aucune dispute industrielle importante depuis 21 ans et que le code du travail de Suède est moins volumineux aujourd'hui que celui du Canada, parce que nombre des causes de différend ont été résolues à l'étape de la planification.

Une voix: Parlez-nous de la Saskatchewan!

M. Douglas: Je serais très heureux de parler de la Saskatchewan à mon honorable ami, un de ces jours, s'il désire en savoir davantage. Une planification large et efficace a été faite dans cette province. Je serais heureux de renseigner mon honorable ami sur ce sujet, s'il le désire.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permet-il une question?

M. Douglas: Je vous écoute.

L'hon. M. Pickersgill: Si j'ai bien compris, l'honorable député a dit qu'il concevait ce conseil comme un organisme responsable devant un ministre. Estime-t-il que le ministre devrait être à un autre endroit?

M. Douglas: Non seulement j'estime que l'organisme de planification devrait relever d'un ministre, mais je pense qu'il devrait être présidé par un ministre. Je suis d'avis que le président et le vice-président devraient